



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73595

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le rapport d'information sénatorial n° 419 intitulé « La politique de lutte contre le cancer », présenté par MM. Claude Huriet et Lucien Neuwirth, de la commission des affaires sociales. Les auteurs proposent de « définir une programmation pluriannuelle pour remettre à niveau le parc de radiothérapie, qu'il s'agisse des équipements de matériels lourds (remplacement des appareils existants, de l'augmentation du parc d'appareils (carte sanitaire) et de leur environnement technique ; se doter des moyens humains adaptés, en améliorant, principalement, les procédures de formation et de recrutement des radiothérapeutes et des radiophysiciens ; procéder à une revalorisation adaptée de la nomenclature, notamment en ce qui la concerne la préparation des actes de radiothérapie, tant pour le secteur hospitalier que pour la médecine de ville ; évaluer, notamment au regard des autres pays développés, le coût d'une mise à niveau de notre pays en « pet-scan » et définir un programme pluriannuel d'investissement en ce domaine. ». Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73595

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1061